

Le ministère du Travail et le patronat sont optimistes pour l'apprentissage

« Le maintien des aides va soutenir le recrutement des apprentis cette année », titre **Le Figaro**, alors que les chefs d'entreprise restent mobilisés et parient sur les jeunes dans les secteurs en tension. Le ministère du Travail reste certes prudent sur l'avenir mais se veut optimiste. « Les aides font la différence pour les dirigeants qui hésitent. Elles permettent de financer la quasi-totalité de la rémunération de l'apprenti lors de la première année. Cela incite les entreprises à donner leur chance aux jeunes », fait-on valoir Rue de Grenelle. Côté patronat, la prorogation de ces incitations financières jusqu'à fin 2021 a été saluée dès son annonce en mars. « Cela fait des années qu'on essaie de faire décoller l'apprentissage, il ne faut pas arrêter un système qui fonctionne. C'est peut-être la seule exception à l'arrêt du "quoi qu'il en coûte" », avait relevé Geoffroy Roux de Bézieux (Medef). Le Medef, qui avait lancé l'an dernier une campagne de communication pour le recrutement des apprentis va d'ailleurs renouveler l'exercice. « Certaines spécialités, dans l'aéronautique ou dans l'automobile, sont en difficulté, alors que le digital ou la rénovation thermique connaissent des tensions fortes », prévient toutefois Patrick Martin (Medef). Les chambres des métiers enregistrent, pour leur part, les premières inscriptions. « Les entreprises sont au rendez-vous pour garantir le même nombre d'apprentis qu'en 2020 », assure Joël Fourny (CMA France). Reste le problème de ceux qui n'ont pas trouvé de contrat. « Nous devons tous progresser sur le sujet de l'orientation », pointe Patrick Martin. (**Le Figaro, p.22**)